

Programme accès FPT

École Paul-Hubert, mai 2018

Julie Bujold, directrice adjointe

Gaétan Côté c.o. service des ressources éducatives



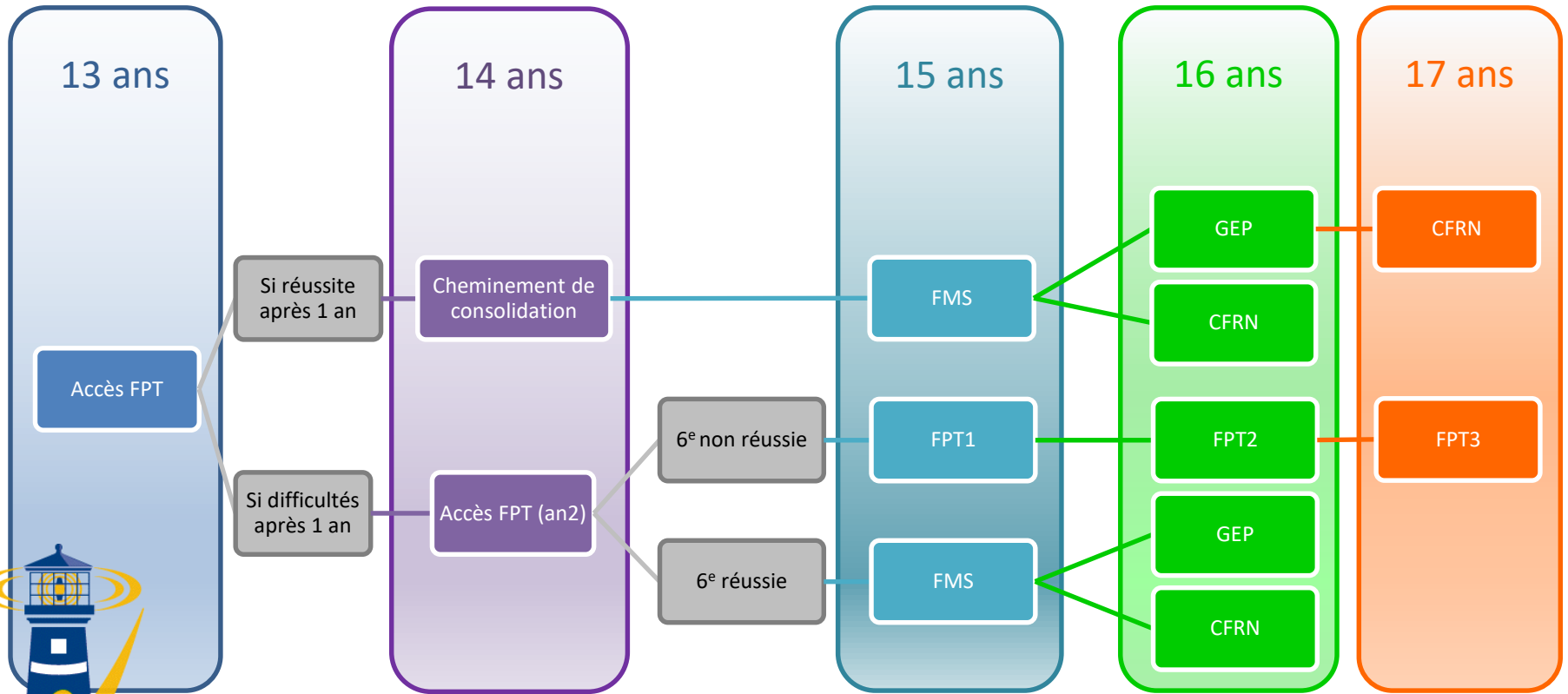
Commission scolaire
DES PHARES

Intention de la rencontre

- Présenter le programme « Accès FPT »
- Expliquer les cheminements possibles pour les élèves après le passage dans ce programme
- Comprendre ces cheminements
- Répondre aux questions



Intention de la rencontre, comprendre ceci



Accès FPT – Condition d'admission et organisation

- S'adresse aux élèves de 13 ans au 30 septembre n'ayant pas complété la 1^{re} année du 3^e cycle du primaire
- Groupe d'environ 15 élèves qui cheminent ensemble pour toutes les matières à l'horaire
- L'enseignant est un enseignant en orthopédagogie (formé spécifiquement pour l'accompagnement d'élèves en grandes difficultés scolaires)

Les matières enseignées sont celles du primaire qui doivent être consolidées et adaptées selon les besoins et capacités des élèves



Accès FPT – Condition d'admission et organisation

- L'horaire de l'élève se compose de :
 - 4 périodes d'anglais
 - 2 périodes en arts plastiques
 - 2 périodes en éthique et culture religieuse
 - 6 périodes d'éducation physique et à la santé
 - 6 périodes de français, langue maternelle
 - 2 périodes de géographie
 - 2 période d'histoire
 - 6 périodes de mathématique
 - 6 périodes de sciences



Accès FPT – Les services en place

- Pour soutenir les élèves dans leur cheminement, l'école Paul-Hubert peut aussi mettre en place d'autres services :
 - Des techniciens en éducation spécialisé (TES)
 - Des techniciens en travail social (TTS)
- Une équipe de professionnels du Service des ressources éducatives
 - Conseillère pédagogique
 - Conseiller d'orientation
 - Orthopédagogue
 - Orthophoniste
 - Psychoéducatrice
 - Psychologue



La poursuite du cheminement

Que ce passe-t-il après Accès FPT?



Cheminement de consolidation

- S'adresse aux élèves de 13 ou 14 ans au 30 septembre n'ayant pas atteint les compétences de fin de 3^e cycle du primaire
- Ce cheminement permet à l'élève de consolider le primaire et il y a une possibilité de commencer les apprentissages du secondaire
- Ce cheminement peut mener l'élève à passer en formation menant à un métier semi-spécialisé s'il a progressé dans ses apprentissages du secondaire



Parcours de formation axés sur l'emploi

- Deux programmes sont conçus par le ministère pour aider les élèves à développer un ensemble de compétences nécessaires à occuper un emploi et à être un citoyen apte à participer activement à la vie en société
 - La formation préparatoire au travail (FPT)
 - La formation menant à un métier semi-spécialisé (FMS)
- Chacun de ces programmes accorde un certificat national délivré par le ministère
- Ces formations ne sont pas des fins en soit et offrent toutes deux des passerelles scolaires intéressantes à certaines conditions



Formation préparatoire au travail

- S'adresse aux élèves ayant 15 ans au 30 septembre et dont les acquis du primaires ne sont pas terminés
- Groupe d'environ 15 élèves
- Enseignant spécialisé en orthopédagogie
- Formation sur trois ans offrant une alternance entre les études et des stages (1 année scolaire = 900 heures)
 - 1^{re} année : Stage à l'interne 150 heures (vélo, bijoux, cuisine, menuiserie...) + 50 h PMT
 - 2^e année : Stage en milieu de travail, 300 heures + 100 h PMT
 - 3^e année : Stage en milieu de travail, 600 heures + 50 h PMT
 - Les heures qui ne sont pas consacrées aux stages servent à poursuivre l'apprentissage en français, anglais, mathématique, sciences, univers social...



Formation préparatoire au travail

- Si le niveau des apprentissages le permet, l'élève peut, en cours de 3^e année, faire le programme de formation à un métier semi-spécialisé
- A sa 3^e année, l'élève est considéré comme un finissant ce qui lui permet de :
 - Participer aux activités de finissant comme le bal
 - Avoir un album de finissant
 - Participer à la cérémonie de fins d'études

Plusieurs élèves se trouvent un emploi dans le milieu de leur stage ou ailleurs s'ils le désirent. Certains poursuivent des études à l'éducation des adultes



Formation à un métier semi-spécialisé

- S'adresse aux élèves ayant 15 ans au 30 septembre pour qui le primaire est acquis, mais pas le 1^{er} cycle du secondaire (doit avoir fait du secondaire)
- Groupe d'environ 15 élèves
- Enseignant spécialisé en orthopédagogie
- Formation d'une durée de 1 année
 - 375 heures de stages dans l'exercice d'un métier semi-spécialisé au choix de l'élève et 75 heures de PMT
 - 200 heures de français
 - 100 heures d'anglais
 - 150 heures de mathématique



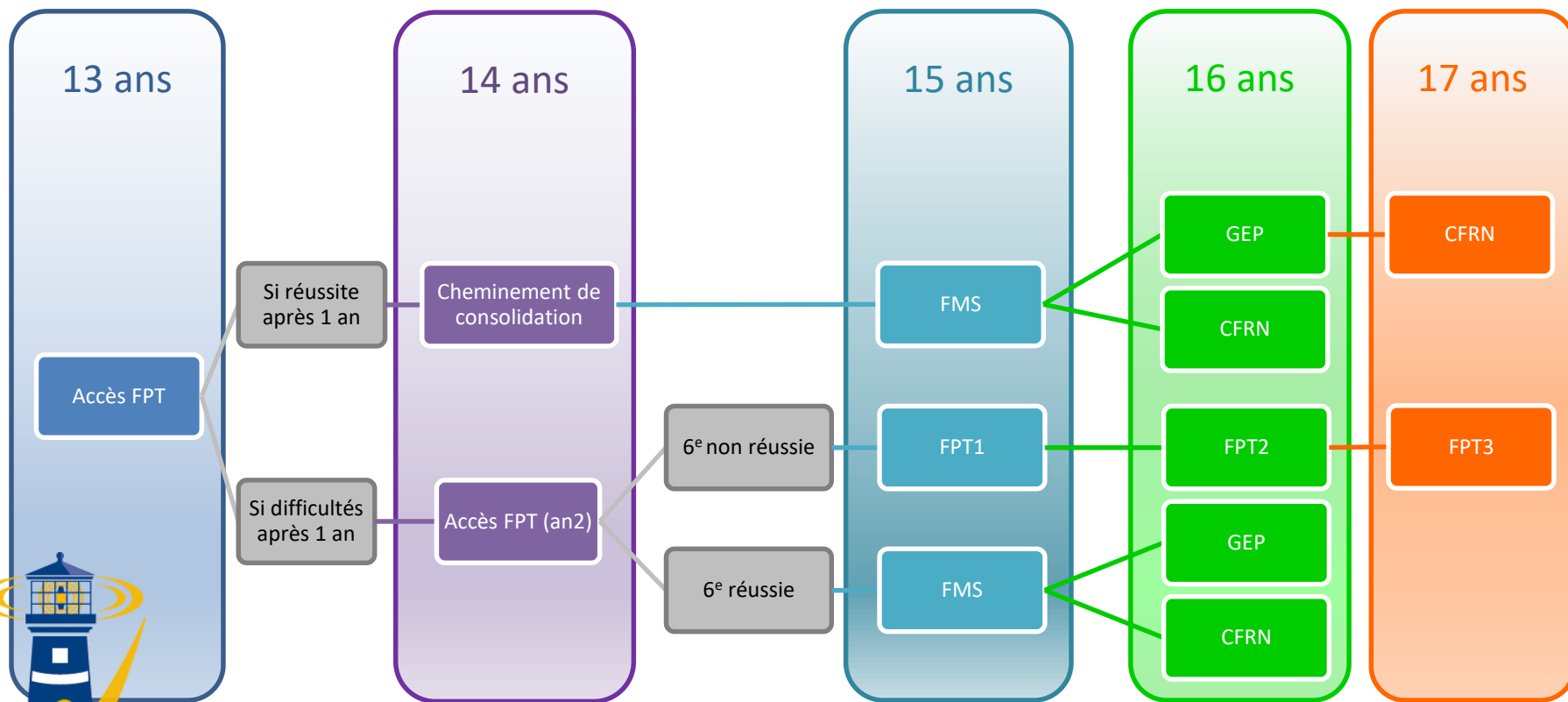
Formation à un métier semi-spécialisé

- Durant cette année, l'élève est considéré comme un finissant ce qui lui permet de :
 - Participer aux activités de finissant comme le bal
 - Avoir un album de finissant
 - Participer à la cérémonie de fins d'études
- La certification nationale fait mention du métier semi-spécialisé émis par le MEES (ex. Assembleur de meubles ou d'armoires, manoeuvre en voirie municipale)

• Avec le certificat en poche, certains élèves poursuivent à l'éducation des adultes, mais ils peuvent aussi avoir accès à certains DEP



Le cheminement à venir de votre enfant



Période de questions

Merci de votre présence

Pour toutes questions communiquez avec

Gaétan Côté conseiller d'orientation

gaetan_cote@csphares.qc.ca

418 724-5927 poste 1131

